

Des livres

Jonathan Maurin
17 décembre 2005

Le développement des territoires (Roger Brunet)

BRUNET, Roger. *Le développement des territoires*. Editions de l'Aube, 2005, 96 p.



Roger Brunet a trop été caricaturé pour ne pas avoir envie de répondre clairement et vigoureusement. Ce livre est issu d'une conférence donnée à Lille en 2004, où Brunet présente ses observations géographiques, et souligne une nouvelle fois la répétition de formes spatiales et l'idée de régularités qui régissent l'espace. Il faut donc voir dans ce livre autant une reprise qu'une mise au point par rapport au *Déchiffrement du monde*.

Premier rappel pour commencer, les territoires changent ou se créent tous les jours et cela à tous les échelons d'observation. Cette action de l'homme sur son espace paraissait jadis impossible du fait du déterminisme naturel trop vite utilisé. Or, tous les jours, il y a des activités qui disparaissent, d'autres qui apparaissent, sans parler des changements de découpages administratifs qui se multiplient (intercommunalité)... Les nouvelles technologies de l'information et de la communication, ou bien l'essor de la mobilité accroissent ce changement de l'espace géographique. C'est ce territoire produit par la société qui intéresse le géographe. Celui-ci peut travailler sur les différences territoriales, soit en les inventoriant, soit en les analysant. Cette dichotomie de l'étude géographique ne devrait pas exister pour Roger Brunet, seule l'analyse importe. En effet l'auteur souligne que si on regarde les différences territoriales et qu'on les compare, il existe de nombreuses régularités, des formes communes à toutes les échelles. C'est le cas par exemple du phénomène de métropolisation visible en France et en Europe, les villes les mieux équipées attirent de plus en plus d'activités et de population. De fait, en France, les grandes métropoles régionales attirent au point de dépeupler les zones périphériques trop éloignées, d'où des discontinuités de population importantes au niveau des frontières administratives des départements.

D'après R. Brunet, il faut construire des représentations du Monde pour mieux l'appréhender et l'analyser. Celle de Brunet s'appuie sur sept points :

- Les sciences humaines analysent les productions de l'homme et le géographe doit s'intéresser et étudier cette production qu'est le territoire, dans tous ses aspects et ses configurations.
- Cet espace est construit par des acteurs qui se distinguent en six catégories : l'individu, le groupe, l'entreprise, l'Etat, les collectivités territoriales et les organisations internationales,

reprenant ici le système des acteurs bien mis en valeur dans le premier tome de la *Géographie Universelle*.

- Cette production de l'espace répond forcément à des besoins identifiables. Ces besoins ont suivi, d'après Brunet, une logique chronologique. Il a fallu tout d'abord que l'homme se trouve un habitat. Puis dans un second temps, qu'il s'approprie le territoire pour en tirer des ressources. Ainsi il y a eu une spécialisation des lieux débouchant sur une division spatiale du travail. Par la suite l'homme, dans le besoin d'échanger entre les lieux ainsi différenciés, a dû créer des réseaux (le treillage). Enfin cette complexité a favorisé la création de gouvernants pour gérer ce territoire. Le lecteur pourrait se demander au passage si cette présentation chronologique est toujours aussi simple.

- La production de l'espace ne s'est pas faite au hasard. Des situations s'avèrent meilleures que d'autres pour un état donné de la société, de ses techniques et de ses choix.

- La production de l'espace s'est faite sur une étendue déjà pré installée. Donc il faut rendre compte des héritages qu'ils soient naturels, le milieu, ou bien qu'ils soient le fait de sociétés antérieures sur ce territoire, ainsi que de l'influence donnée par les sociétés voisines.

- La production de l'espace fait alors apparaître des formes et des configurations du territoire. Mais cette production fait aussi apparaître des Systèmes de lieux : des lieux associés en réseaux, réunis au sein de maille de gestion du territoire. Ainsi on parle de contrées, de pays, de régions, l'auteur a proposé le terme de géons (sans grands succès d'ailleurs).

- Enfin, on ne peut comprendre les lieux qu'en les comparant entre eux. Pour ce faire il faut créer des modèles pour analyser les lieux et cette production de l'espace. Ainsi on peut comparer les différents modèles pour appréhender la complexité des lieux.

C'est à partir de ce constat que l'auteur a inventé les chorèmes (des structures élémentaires de l'espace) car les figures qu'ils dessinent peuvent être comprises par la logique de production de l'espace qu'elles expriment.

Ainsi grâce à sa représentation du monde, Roger Brunet a souligné que la production de l'espace crée des formes répétitives, des figures du territoire. C'est le cas par exemple des cols : tous ont une même physionomie (des routes montent pour les franchir, au pied de ces cols s'inscrit fréquemment une organisation humaine (hameau, village, ville), souvent plusieurs routes convergent vers ces cols, et, au sommet, des équipements d'accueil comme des hôtelleries, des postes de secours, des restaurants, voire des stations de ski). On pourrait multiplier les exemples sur ces formes produites. Ces formes géographiques peuvent se détecter par l'observation mais elles appellent des hypothèses qui mettent en jeu des logiques sociales et des acteurs. Elles sont autant de clés de la compréhension du territoire, de son organisation et de ses différences. Elles aident également à interpréter des cartes de répartition de maints phénomènes en soutenant une démarche hypothético-déductive. Ainsi l'espace géographique est tissé d'organisations et l'ouvrage rappelle comment l'auteur a classé les différentes figures observées de façon formelle : il y a le point, la ligne, l'aire et le réseau. De cette manière, nous disposons d'une collection de figures associées : la partition, l'échange, l'intégration, le mouvement, la rupture, la dissymétrie.

Il existe donc un ordre sous l'apparence de la complexité des configurations géographiques ainsi que dans les actions qui créent ces configurations. De ce constat, on peut donc dire que l'espace géographique a bel et bien ses lois, celles ci nous permettent de comprendre et d'interpréter les formes, voire de les anticiper. Elles résultent de l'action humaine s'exerçant sur des milieux préexistants en fonction d'objectifs définis. Au début de sa recherche de lois géographiques, l'auteur en avait trouvé une demi-douzaine, désormais il opte plus facilement pour une vingtaine de lois. Il en décrit quelques-unes pour montrer leur réalité et leur

apport dans la géographie contemporaine, contestant par là l'affirmation de géographes qui refusent de parler de lois de l'espace si l'on n'a pas de lois sociétales correspondantes.

- **Loi d'attraction** : les habitants d'une petite ville ou d'un village à la périphérie plus ou moins proche d'une plus grande ville sont attirés par celle-ci. (Exemple des mouvements pendulaires).
- **Loi d'appropriation du territoire** : on ne peut travailler durablement qu'un territoire que l'on s'est approprié. Il en ressort des divisions du territoire et des inégalités sociales.
- **Loi d'appropriation des lieux** : tout lieu est rendu propre à une action. C'est par exemple le cas de la division spatiale du travail.
- **Loi d'intercommunication** : les lieux échangent entre eux, certes pas tous ensemble avec tout les autres mais la géographie des échanges montre qu'il n'existe pas de lieu isolé.
- **Loi de l'antimonde** : toute société secrète inévitablement un monde opposé à double face. Une face conteste le monde légal (mafia), l'autre biaise les lois.
- **Loi des niveaux de condensation** : c'est le modèle des lieux centraux. De là viennent en partie l'organisation des réseaux urbains et les stratégies de localisation.
- **Loi d'agrégation ségrégation** : rassemblement de personnes et exclusion des autres. C'est le cas par exemple du niveau des loyers d'une ville, ils sont en partie modulés par la municipalité et celle-ci peut de ce fait choisir sa population future.
- **Loi de cantonnement** : une société tend à occuper un territoire compatible avec les besoins de sa production.
- **Loi de dissymétrie** : le globe est hétérogène (Exemple : les températures produisent sur la nature à la surface du globe des effets extrêmement différenciés localement). Il y a donc un nombre incalculable de choix des sociétés et de différences d'implantation et de mise en valeur.
- **Loi du profit** : les actions humaines concourant à la production de l'espace géographique sont guidées par la représentation des avantages qu'elles sont censées procurer à leurs acteurs.

Tous ces exemples nous montrent donc qu'il existe une série de lois qui se traduisent localement et régionalement par des formes géographiques particulières, ce qui permet de contester les critiques abruptes de la modélisation qui n'y voient qu'un jeu formel imposant un déterminisme spatial. Les formes du territoire ont toujours une explication, une légitimité sociale dans la vie des populations. Mais ces lois se composent ou s'opposent, donnant parfois des formes simples aussi bien qu'une infinie diversité de faits, issus de l'assemblage des différentes lois. Pourtant ces lois ou les modèles les plus fréquents ne suffisent plus ou sont contournés dans certaines situations. Il reste donc un résidu à expliquer. C'est là véritablement que le géographe doit chercher. Pour appuyer sa démonstration, Roger Brunet tisse dans sa dernière partie des exemples sur la région Nord Pas de Calais. Ainsi en se servant des lois et des constats qu'il a donnés précédemment, il démontre le fonctionnement de cet espace en mettant en valeur des formes particulières. Il montre notamment que les lieux de villes du Nord Pas de Calais sont nées d'une histoire particulière : ligne de conquête des villes gallo romaines sur le plateau, lignes des villes moyenâgeuses au pied des talus pour les échanges marchands, et lignes des villes du XVII^e siècle près de la frontière marquant la conquête et l'appropriation du territoire par la monarchie française. Il montre également que Lille dépend tout autant de l'orbite parisienne que de l'orbite de Bruxelles. L'auteur montre que Lille répond au modèle des lieux centraux car elle dessine un hexagone d'où part une radiale de chaque arête de la figure. Enfin il souligne que cet espace est passé d'une structure est/ouest à une structure parallèle à la frontière belge du fait de la construction européenne.

Brunet souligne bien que les formes et les lois géographiques sont des produits de l'activité des sociétés sur l'espace géographique. Ces formes sont le produit d'acteurs. La modélisation de ces espaces n'est qu'une construction de l'esprit pour y rechercher des logiques, des légitimités, des causes. Les modèles sont des outils pour déchiffrer l'extrême complexité des formes de l'espace. Nous supposons les effets que peuvent avoir ces formes comme matrices et milieux des prochaines actions. Ainsi Roger Brunet défend ici avec vigueur ses idées sur le fait que la géographie est essentiellement nomothétique, sans pour autant tomber dans un spatialisme outrancier. Il stipule clairement que ces formes nous aident à comprendre l'espace et ses logiques, mais elles ne peuvent en aucun cas servir pour prévoir à coup sûr ce qui arrivera, elles nous donnent au plus des hypothèses et des probabilités.

Compte rendu : Jonathan Maurin

© Les Cafés Géographiques - cafe-geo.net